LA SANTÉ

L'ACCÈS AUX MÉDICAMENTS POUR LES PERSONNES AYANT UN REVENU FIXE—LES PROJETS DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, je remercie le ministre de sa réponse sur les pensions, mais, vu l'augmentation de 3.8 p. 100 du coût des produits pharmaceutiques par rapport à l'année dernière et étant donné qu'il est extrêmement important que tous les Canadiens aient accès aux médicaments, tout particulièrement les gagne-petit, le ministre peut-il maintenant assurer la Chambre qu'il a établi des plans destinés à assurer à tous les Canadiens, tout particulièrement ceux qui ont un revenu fixe, la possibilité d'obtenir des médicaments à bon marché?

[Francais]

L'hon. M. Lalonde: Monsieur le président, comme le sait l'honorable député, le domaine de la santé est d'abord du ressort des provinces, avec lesquelles nous discutons d'ailleurs de toutes les questions qui les concernent. Au fait, il y a quelques semaines, nous avons eu avec les ministres provinciaux de la Santé une réunion concernant un nouveau mode de financement des services de santé, et une autre est prévue pour la fin de mars.

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LA FORMULE DE DÉCLARATION POUR 1972—LES INTENTIONS QUANT À LA RÉVISION

[Traduction]

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. J'ai remarqué hier qu'il avait dit en mon absence que la formule de déclaration d'impôt sur le revenu n'était pas plus effrayante que Brigitte Bardot en bikini. A-t-il changé d'avis depuis lors étant donné le nombre de gens qui se sont plaints à lui de l'impossibilité d'interpréter la formule de déclaration sous sa forme actuelle, et a-t-il l'intention de la revoir pour la rendre plus compréhensible?

• (1150)

L'hon. Robert Stanbury (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, j'accepterais avec plaisir toute suggestion du député pour améliorer la formule.

L'hon. M. Stanfield: Elle laisse vraiment à désirer.

L'hon. M. Stanbury: La description que j'ai donnée de la formule hier n'était pas de moi mais de M. Ken Hall du Herald de Calgary. Je pourrais renvoyer le député aux autres grands journaux conservateurs, le Star de Toronto et le Journal d'Ottawa...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

Des voix: Règlement!

L'hon. M. Stanbury: . . . qui déclarent . . .

Des voix: Règlement!

L'hon. M. Stanbury: . . . que pour autant que . . .

Des voix: Règlement!

Questions orales

M. l'Orαteur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le ministre est prié de se rasseoir.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, ce genre de digressions ne mènera le ministre à rien. Nous promettra-t-il de faire apporter des modifications à la nouvelle loi de l'impôt sur le revenu si moi-même ou d'autres députés proposaient des changements nécessaires?

Une voix: Ils n'ont pas été proposés en 1962.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le ministre m'a invité à faire des propositions et c'est ce que je fais. Je lui demande pourquoi les formules prescrites ne sont-elles pas prêtes et pourquoi les bureaux locaux du fisc ont-ils conseillé aux experts-comptables d'inventer leur propre formule jusqu'à ce que le gouvernement bouge enfin?

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanbury: Monsieur l'Orateur, je ne dirai pas que cette allégation a été inventée . . .

L'hon. M. Stanfield: C'est vrai.

L'hon. M. Stanbury: ... mais si le très honorable représentant peut me citer des faits précis, je me renseignerai avec plaisir.

Le très hon. M. Diefenbaker: Mis à part l'admiration du ministre pour certaines formes féminines que révèle son acceptation de la suggestion du commentateur de Calgary, je voudrais savoir s'il a l'intention de représenter la nouvelle loi de l'impôt sur le revenu au Parlement qui n'a jamais eu la possibilité d'en étudier plus que la moitié à cause de l'imposition de la clôture...

Une voix: Vous étiez en vacances.

Le très hon. M. Diefenbaker: ... vu la déclaration du sous-ministre adjoint de la Justice, M. Thorson ...

Des voix: Règlement.

Le très hon. M. Diefenbaker: . . . que le bureau d'études fiscales . . .

M. l'Orαteur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je ne sais pas très bien si la question a déjà été posée ou seulement annoncée, je sais, par contre, que la fin de la période des questions s'annonce rapidement.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je demanderais donc simplement au ministre s'il connaît la réponse du sous-ministre adjoint de la Justice lorsqu'on l'a interrogé au sujet de ce chaos fiscal qu'est la loi de l'impôt sur le revenu alors qu'il s'adressait au bureau canadien d'études fiscales? A part lui, a-t-il dit il n'y avait que six personnes qui la comprenaient vraiment, et que les cinq autres étaient ses employés.

Des voix: Oh, oh!

Le très hon. M. Diefenbaker: Et le ministre, ne voudrat-il pas être cité comme le septième?

Une voix: Pauvre John.